

COMPTE-RENDU de la réunion du CCAS du 17 janvier 2024

Date de convocation et d'affichage : 10/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-sept janvier à 19 heures 30, le Centre Communal d'Action Social de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de monsieur LARUE Fabrice, Président.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – WOZNIAK Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – AUROUX François – ROBERT Danielle – TRINEAU Marie-France – ROBIN Christelle – DUBAR Annie – LANGA Daniel.

Excusés : VEY-FARCE Cathy – JUVENON Marie-Hélène – BERBEL Laura

Absents : VANDECASTEELE Corinne – CAMU Géraldine – TEUFERT Éric – CHIODI Colette.

Procuration : VEY-FARCE Cathy à LARUE Fabrice – JUVENON Marie-Hélène à WOZNIAK Jean-Marie – BERBEL Laura à TRINEAU Marie-France.

WOZNIAK Jean-Marie a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Attribution du marché de portage de repas
- Modification des tarifs pour le portage de repas
- Questions diverses

➤ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Lecture du procès-verbal de la séance précédente est faite par Fabrice LARUE.

Pas de remarques supplémentaires.

Approuvé à l'unanimité

➤ **ATTRIBUTION DU MARCHE DE PORTAGE DE REPAS**

Présentation effectuée par Fabrice LARUE.

Rappel du contexte, la fourniture des repas par le prestataire Terre de Cuisine prend fin au 31 janvier 2024. Un nouvel appel d'offre a été lancé, deux réponses ont été reçues une négative de Terre de Cuisine et une positive de Guillaud Traiteur.

Guillaud Traiteur est une société de la Côte Saint André, spécialisée dans la restauration collective, pour la petite enfance, enfants et adolescents, adultes et seniors.

C'est une cuisine traditionnelle basée sur des produits locaux (70%), travaillant avec des partenaires de proximité.

Cette société livre actuellement l'école de Saint Bardoux, de Sarras, le centre de loisirs d'Epinouze, etc.

Proposition est faite de choisir Guillaud Traiteur pour la fourniture et la livraison de repas à domicile pour les personnes âgées.

Voté à l'unanimité

Auteur de l'acte : Fabrice LARUE – Président

➤ MODIFICATION DES TARIFS POUR LE PORTAGE DE REPAS

Présentation effectuée par Fabrice LARUE.

Prestataire	Terre de Cuisine (2023)	Guillaud Traiteur (2024)
Prix d'achat		
Repas normal	6.51 € TTC	6.54 € TTC
Potage	0.76 € TTC	1.05 € TTC
Repas spécial (sans sel et diabétique)	Néant	8.65 € TTC
Repas végétarien	Néant	6.54 € TTC

	Ancien prix de vente	Nouveau prix de vente
Repas normal et végétarien	7.40 € TTC	7.60 € TTC
Potage	0.80 € TTC	1.00 € TTC
Repas spécial (sans sel et diabétique)	Néant	9.60 € TTC

François AUROUX fait remarquer qu'il y avait eu une grosse augmentation en avril 2023. Il est répondu que les repas n'avaient pas augmentés depuis 2016 avant la précédente augmentation (de 2023). Aussi, pour conserver la même marge, il fallait augmenter de nouveau le prix des repas au regard des nouveaux tarifs proposés par le nouveau prestataire.

Il est rappelé qu'en aucun cas le CCAS ne fait des bénéfices sur les repas et qu'au contraire il n'est pas tenu compte de toutes les charges annexes supportées par la commune (coût de l'énergie, des salaires, du véhicule, de l'assurance, etc.). C'est la dimension sociale qui prévaut pour ce service rendu aux seniors de la commune.

Voté à l'unanimité

➤ QUESTIONS DIVERSES

Concernant le portage des repas, Fabrice LARUE demande si, dans le cadre d'une réorganisation des emplois du temps du personnel de cantine et de ménage, il serait envisageable de fermer le service une semaine pendant les vacances d'été. Une majorité des élus présents n'y sont pas favorables.

Autre remarque concernant le remplacement du personnel qui effectue la livraison des repas. En cas d'absence, pour l'instant, seule Colette CHIODI peut remplacer. Il faudrait que d'autres membres du CCAS soient formés à la livraison afin d'assurer ponctuellement un remplacement. Christelle ROBIN se porte volontaire.

Présentation par Jean-Marie WOZNIAK de différentes destinations pour le voyage ANCV des seniors en 2024.

Deux destinations sont situées en bord de mer, l'une à Carqueiranne et l'autre à Agde et deux autres destinations sont en Provence l'une à Bédoin et l'autre à Céreste en Lubéron.

Les destinations en bord de mer sont exclues car trop éloignées du centre-ville. Il reste deux destinations qui sont à 300 mètres du centre-ville facilitant le déplacement des participants.

A la vue des deux programmations de la semaine, le village vacances de Céreste en Lubéron est retenu pour la période du 14 au 21 septembre à la majorité des élus. Cette destination est proposée par le groupement Vacances Très Famille.

Ajout post réunion : La période est désormais du 29 juin au 6 juillet 2024, les membres ont été informés.

Autre question soulevée, l'absence récurrente de certains élus. Il est demandé de les contacter et de leur demander leur intention de continuer ou pas leur mission au sein du CCAS. Cette question fait suite à la démission de Monsieur Éric TEUFFERT en date du 16 janvier 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

Le Président
Fabrice LARUE



Le Secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK

Auteur de l'acte : Fabrice LARUE – Président